

CoRDIS

Séance publique du 13 mars 2024

La séance publique du comité de règlement des différends et des sanctions se tiendra dans les locaux de la Commission de régulation de l'énergie situés au 15 rue Pasquier – 75008 Paris.

Les personnes souhaitant y assister sont priées de s'adresser au greffe du CoRDIS par courriel à l'adresse suivante : greffe-cordis@cre.fr ou par téléphone au 01 44 50 41 00, au plus tard vendredi 8 mars à 12h00.

Le jour de la séance, les participants seront invités à se présenter à l'accueil de la CRE au plus tard à 11h00 munis d'une pièce d'identité.

11h30 : Demande de règlement de différend enregistrée sous le n° 13-38-23 présentée par la SEE Angrie à l'encontre de la société Enedis

Dossier n°13-38-23	Rapporteur : Jules Giafferi
NOM DES PARTIES	REPRÉSENTANTS DES PARTIES
Demandeur : La SEE Angrie	Maîtres Antoine Guiheux et Manon Boenec
Défendeur : La société Enedis	Maîtres Michel Guénaire et Julie Coulange